

Monsieur le Président de la
Fédération Française de Voile

Objet : vente directe de licences

Talence, le 7 mars 2022

Monsieur le Président,

Nous avons été informés d'un projet de vente directe de licences sportives par la FFVoile, en excluant l'intermédiation et le service apporté par les clubs.

Ce projet, s'il était mené à son terme, est à notre sens une grave erreur stratégique et une cause de rupture entre les clubs et la FFVoile.

En effet, la FFVoile est une fédération de clubs, et en tant qu'entité propre, elle n'a pas les moyens pour organiser la pratique de la voile que ce soit en activité de formation, loisir ou compétition sur le territoire national.

Les clubs sont les piliers et les fondations de la pratique de la voile en France.

En qualité d'organiseurs de compétitions officielles FFVoile, ils sont les garants de la diffusion et du contrôle de la licence, perçue comme une assurance, et donc un service offert à leurs membres cotisants. Ce service est toujours associé à la prise d'une cotisation qui assure non seulement une ressource financière pour nos clubs mais aussi de façon plus générale l'intégration dans une communauté, vecteur essentiel et indispensable, de l'organisation opérationnelle de la pratique de la voile sous toutes ses formes.

Il nous apparaît évident que sortir les clubs de ce schéma de distribution exclusif en permettant la cotisation directe d'un support d'assurance auprès de la FFVoile par les pratiquants, affaiblirait la FFVoile en entraînant une diminution du nombre de licences vendues.

En effet, les clubs qui connaissent leurs pratiquants, en perdant cette exclusivité réciproque, auront naturellement la volonté de proposer d'autres services à leurs membres, à savoir des assurances hors FFV, et s'organiseront pour s'affranchir au maximum de cette obligation de licence FFV en structurant des animations nautiques, couvrant leurs membres et leurs structures, en dehors du champ actuel des compétitions. Ceci aura un impact significatif sur toute la base de la pyramide (régates 5 C, ...).

Et lorsque la base de la pyramide s'effrite, c'est l'édifice qui est menacé, y compris bien évidemment la formation de nos élites sportives.

Restant à votre disposition et dans un esprit de protection et de bonne coordination de nos clubs et de notre fédération.

Sportivement,

Bon pour la VCNP
elle a été prise
SGLVNA
Cosma
Roland DANQ.

E. LIGOUZIN
Qui...

Pour la Podolle Nautique
Le président
L. AMI

François PRIOR
Blage Nautique
Cosma

Pour le CMTL
P. HANART
Hann

Club Nautique de
Châteauillon Plage
de STAUB

Trémière Ligue NA
W...

EDU 17
Yvain